

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 22 (1884)
Heft: 3

Artikel: Diplomatie de Cavour : à propos d'une truite
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-188119>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
 SUISSE : un an 4 fr. 50
 six mois 2 fr. 50
 ÉTRANGER : un an . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin
 MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en
 s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. —
 Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES :
 La ligne ou son espace, 15 c.
 —
 Pour l'étranger, 20 cent.

Diplomatie de Cavour.

A propos d'une truite.

C'était au commencement de l'année 1856, la politique du grand ministre, à la fois prudente et énergique, commençait à déployer ses effets. A l'intérieur, le Piémont, soustrait aux étreintes du cléricisme, était doté d'une constitution libérale et de lois progressistes. A l'extérieur, quelques combats glorieux, en Crimée, venaient de relever le moral de l'armée. La voix éloquente de Cavour au Congrès de Paris, avait fait de l'émancipation une question à l'ordre du jour de la diplomatie européenne. Les relations avec toutes les grandes puissances étaient excellentes ; tout allait bien et, dans ses promenades sous les portiques du Pô, Cavour se frottait les mains, ce qui était toujours, pour les Turinois, le baromètre sûr d'une rassurante politique.

La situation parlementaire, cependant, présentait de temps en temps quelques ombres. Pour donner plus d'essor à sa politique nationale et grouper autour de lui les forces vives du pays, Cavour avait acquis, avec l'entrée au ministère de son ami Ratazzi, le concours de toute la gauche modérée. Mais chaque mesure, proposée par le gouvernement, donnait lieu aux interpellations, aux attaques quotidiennes, soit de la droite, soit de l'extrême gauche. C'est au milieu de cet état de choses qu'une truite, une simple truite, d'un poids cependant assez respectable, vint jouer un rôle divertissant pour l'entourage du célèbre diplomate.

La lettre suivante, que Cavour adressait au ministre de l'intérieur, son ami Urbain Ratazzi, rendra compte du fait.

« Cher ami. — En rentrant à la maison, j'ai trouvé une truite qui a été prise dans les canaux publics et que ce séducteur d'ingénieur, notre Noë, m'envoie, au lieu de la faire vendre au profit du fisc. Cette séduction me met en présence du dilemme : ou de faire punir Noë, ou bien de me rendre son complice en la mangeant. Je me suis arrêté à ce dernier parti. Je craindrais cependant, en la mangeant seul, de déchaîner les foudres de la Chambre sur ma pauvre tête. Pour éviter cela, j'ai besoin d'avoir encore pour complices, outre vous, les puritains Daziani et Palieri, ces deux chefs de l'extrême droite et de l'extrême gauche. Je vous prie donc de vouloir modifier notre entente, en renvoyant à mercredi le dîner de Trombetta et en venant demain chez moi. Si la truite pouvait attendre,

selon nos convenances, j'aurais renvoyé à après-demain le coupable festin, mais en agissant ainsi, nous ajouterions au péché déjà très grand de manger une truite qui ne nous appartient pas, un autre péché plus grand encore, celui de ne pas la manger fraîche..... »

Pas n'est besoin d'ajouter que la truite fut excellente et que les deux fractions extrêmes de la Chambre atténuèrent dans une sage mesure la vivacité de leur opposition.

Choses et autres.

Traitement, par l'eau chaude, des plantes malades. — Il s'agit tout simplement, au dire d'un homme expérimenté, d'arroser d'eau chaude les plantes malades après avoir remué un peu la terre, mais sans toucher aux racines. L'eau qui sortira par le fond du vase — car il s'agit de plantes en vase — sera d'abord claire, puis légèrement brune et donnera une réaction acide, car c'est à la présence de substances acides dans le sol qu'on attribue l'état maladif des plantes ; l'eau chaude aurait pour objet d'éliminer une partie de ces substances. Ce traitement, continué un certain temps, amènerait une nouvelle et vigoureuse croissance de la plante.

L'année 1884 est bissextile, ce qui se reconnaît tout de suite au fait que le millésime est divisible par quatre. L'existence d'un jour supplémentaire a des conséquences assez curieuses pour la chose publique. Tous les services qui ne sont pas rétribués par mois et qui entraînent des dépenses quotidiennes, vont occasionner une dépense supplémentaire correspondant à ce 366^e jour de l'année.

Ainsi, on a calculé qu'en France, par exemple, pour l'armée et la flotte, où les hommes reçoivent une solde et une ration journalières, l'augmentation est parfaitement sensible.

La bissextilité de l'année actuelle entraînera une dépense supplémentaire de 715,962 fr. pour l'armée de terre, et de 264,496 fr. pour la flotte et l'armée de mer.

L'omelette au jambon. — Il existe dans le midi de la France un vieil usage qui consiste à manger, à Pâques, une omelette au jambon. Voici comment on en raconte l'origine, qui remonte, paraît-il, à Charlemagne :

A cette époque, Guillaume I^{er}, seigneur d'Aqui-